



CONTRAT D'ABONNEMENT ET CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Entre,

Nom :

Prénom :

Domicilié au :

CP :

Ville :

Ci-après dénommé l'abonné,

Et,

Le Potager de Loire, Entreprise individuelle de production maraîchère située à La Riche, Chemin du Saugé Prolongé, représenté par Yolain Gauthier.

Ci-après dénommé le Producteur,

Le siège social de l'exploitation est fixée au 23 bis rue des Abeilles 37000 Tours

Entreprise inscrite au RCS sous le numéro 832489710 (00026)

Date de démarrage du présent contrat : / / 2023

Pour un panier de type (moyen ou grand):

Ce contrat commence lors de la première distribution définie ci-dessus, et se termine à la dernière distribution en décembre 2023

Table des matières

I. NOS ENGAGEMENTS MUTUELS.....	2
II. MODALITES DE COLLECTE DES PANIERS.....	2
III. DURÉE - RECONDUCTION - RÉILIATION DU CONTRAT	2
IV. POLITIQUE DE VACANCES, D'OUBLI ET DE RETARD	3
V. PAIEMENT DE L'ABONNEMENT.....	3
VI. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES	3

I. NOS ENGAGEMENTS MUTUELS

LE PRODUCTEUR S'ENGAGE A :

- Produire sur ses terres à La Riche
- Fournir des légumes, fruits et herbes aromatiques de qualité, certifiés en agriculture biologique, c'est à dire sans engrais ni pesticides et sans OGM, et selon des pratiques agroécologiques dont il revendique le cahier des charges des "cinq zéros"
- Mettre tout en œuvre pour assurer l'approvisionnement des paniers, malgré les aléas climatiques. Il pourra, si nécessaire, compléter sa gamme en s'approvisionnant chez un producteur bio et local sans surcoût pour le client. Le cas échéant, cela sera notifié dans l'espace de vente en précisant l'origine exacte des produits.

L'ABONNE S'ENGAGE A :

- Venir à chaque distribution pour collecter son panier, selon les modalités indiquées dans la suite du contrat
- Remettre ses paiements au producteur, selon les modalités indiquées dans la suite du contrat
- Respecter l'ensemble des points indiqués dans ce contrat.

NB : Sans obligation et sans engagement l'abonné pourra, s'il le souhaite, participer aux chantiers participatifs organisés par le Producteur tout au long de la semaine et notamment le samedi. Cette aide sera précieuse au producteur pour l'aider à promouvoir et maintenir ses pratiques agro-écologique de manière pérenne. Cette participation se fera dans un stricte cadre bénévole, sans pouvoir prétendre à une compensation financière.

II. MODALITES DE COLLECTE DES PANIERS

L'assemblage du panier est réalisé par vos soins en fonction du "MENU DU JOUR" déterminé par le producteur

Fonctionnement :

Les légumes sont dans de grandes caisses identifiées par un numéro, et vous vous servez vous mêmes pour assembler votre panier en suivant avec rigueur le "MENU DU JOUR".

C'est un grand tableau disposé au centre de l'espace de vente où vous retrouvez le nom du légume, le numéro qui lui est affecté, et le poids ou l'unité à mettre dans votre panier.

Trois balances sont à votre disposition pour réaliser les pesées.

Une fois votre panier assemblé, en ayant respecté les indications sur le tableau du "Menu", vous avez une "table d'échanges et de dons" sur laquelle vous pouvez prendre ou déposer librement des légumes afin de les échanger avec les autres abonnés. Tout ce qui restera sur cette table à 19h sera donné au Secours Populaire.

III. DURÉE - RECONDUCTION - RÉSILIATION DU CONTRAT

Le contrat est conclu pour la saison de maraîchage allant du mois d'avril au mois de décembre. Si l'abonné souscrit l'abonnement en cours d'année, c'est la date figurant en haut de ce contrat qui constitue la date de démarrage de ce contrat.

L'abonnement n'est pas automatiquement reconduit ; vous êtes libre de vous réabonner ou non pour la saison suivante.

Pour résilier l'abonnement en cours de saison, il faudra le transmettre à une tierce personne. Pour cela vous pourrez proposer quelqu'un ou nous pourrons le proposer à une personne inscrite sur liste d'attente le cas échéant.

En l'absence d'une reprise de l'abonnement, le paiement est dû jusqu'à son terme.

IV. POLITIQUE DE VACANCES, D'OUBLI ET DE RETARD

Les distributions ont lieu le vendredi de 16h à 18h45 au Potager de Loire et l'espace de vente ferme à 19h. Pour pouvoir assembler votre panier dans de bonnes conditions, nous vous demandons **d'arriver au plus tard à 18h45**.

En tout temps vous pouvez envoyer une tierce personne chercher votre panier à votre place. Il n'est pas nécessaire de nous en aviser au préalable. Vous pouvez également le donner ou le vendre à une personne de votre choix.

En cas d'oubli, de retard ou d'empêchement, il faudra nous prévenir au plus tard à 18h30 par téléphone au 0681079753 de votre situation afin que nous puissions assembler votre panier pour vous et convenir d'une solution pour que vous puissiez le récupérer plus tard dans la soirée ou dans le week-end. Cette solution devra rester exceptionnelle.

Si aucune information ne nous est communiquée, votre panier sera offert au Secours Populaire. De même, **lorsque vous partez en vacances**, si vous souhaitez offrir votre panier plutôt que d'envoyer quelqu'un à votre place, il suffit de nous prévenir et nous en ferons don à l'association.

V. PAIEMENT DE L'ABONNEMENT

Mode de paiement : par chèque uniquement

Attention : l'ensemble des chèques seront établi à l'ordre de Yolain Gauthier et tous datés du jour d'écriture.

Quand ? => à remettre le jour de la collecte du premier panier

Comment ? => Prévoyez un chèque par mois d'abonnement. Le montant est fixe sauf pour le premier mois où le montant sera ajusté en fonction du nombre de panier à distribuer sur le mois en cours s'il est déjà entamé.

Prix de l'abonnement pour 4 à 5 distributions mensuelles : Panier moyen 60€/mois // Panier grand 90€/mois

Vos chèques seront déposés, chaque mois et un par un, à terme échu.

Si vous ne disposez pas de carnet de chèque vous pourrez verser l'intégralité des montants de l'abonnement pour l'ensemble des mois en espèces lors de la collecte du premier panier.

VI. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Lors de la collecte de vos paniers le vendredi, au Potager de Loire, vous avez la possibilité de passer commande pour acheter des volailles bio locales et fermière et des pains bios au levain naturel.

En permettant au Potager de Loire de partager votre adresse mail vous pourrez recevoir les bons de commandes et ainsi commander ces produits.

La réception d'un bon de commande ne vous engage en aucun cas à effectuer une commande.

Donnez-vous votre accord pour la transmission de votre adresse mail à un producteur partenaire ? En dehors de ce cas précis, vos données ne seront jamais partagées.

REPONSE :

SIGNATURE DE L'ABONNE

SIGNATURE DU PRODUCTEUR